



## Rapport annuel 2006

## Edition

### Délégation du BICE pour l'Afrique - BICE Deutschland e.V.

Schillerstraße 16

77933 Lahr (Allemagne)

T : 00 49 7821 388 55

F : 00 49 78 21 985 755

bice.d@t-online.de et bice.lahr@bice.org

www.bice.org et www.bicedeutschland.com

## Rédaction

Horst Buchmann

Elisabeth Munsch

Natacha Neulen

Susanne Souaré-Michel

Katja Zug

## Photos

Elisabeth Munsch

Horst Buchmann

Couverture: © BICE Deutschland

## Impression graphique

Erasmi + Stein, Munich

## Impression

Druckerei Kössinger, Schierling

# Sommaire

## 3 Editorial

## 4 Nos engagements

## 5 La Convention

## 6 R. D. Congo

Projet de renforcement des capacités et création de synergies entre les acteurs étatiques, de la société civile, des médias et des communautés

## 15 Côte d'Ivoire

- Projet d'appui au développement et à l'application des droits fondamentaux des enfants en conflit avec la loi et privés de liberté en Côte d'Ivoire »
- Le projet de « réhabilitation et de réinsertion des enfants en rupture sociale et familiale et / ou victimes d'abus à Abidjan »
- Le projet « Appui à la promotion des droits fondamentaux des enfants handicapés à Abidjan »
- Le projet « Appui aux jeunes filles domestiques »

## 25 Togo

Programme intégré de protection et de promotion des droits fondamentaux des enfants victimes d'abus et ou en situation d'extrême pauvreté

## 30 Mali

Appui à l'application des droits fondamentaux des enfants en conflit avec la loi, privés de liberté au Mali et aux jeunes filles mères en situation de détresse à Bamako

## 33 Remerciements

## 34 Les comptes

## 35 Le BICE en Afrique

# Editorial

Le droit à la santé est jalon important de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ratifiée en 1989 par presque toutes les nations. Tout enfant a le droit de jouir du meilleur état de santé possible et de bénéficier de services médicaux en cas de maladie. Mais cela est loin d'être réalité dans les pays en voie de développement. Particulièrement en Afrique la situation dans le domaine de la santé est critique.

42% de la population Africaine sont aujourd'hui des enfants et jeunes de moins de 18 ans. 7 sur 10 – ce qui fait environ 200 millions d'enfants et de jeunes – n'ont toujours pas accès aux standards médicaux qui, chez nous, sont à la portée de tous. L'Afrique est de nos jours l'une des régions mondiales qui présentent le taux le plus élevé de maladies, et en conséquent, le taux le plus élevé de mortalité infantile. 60% de ces décès précoces sont la conséquence directe de la pauvreté générale reflétée par exemple dans les carences en eau potable, en nourriture, en hygiène... Toujours plus d'enfants et de jeunes souffrent et meurent de maladies que l'on peut prévenir et soigner comme la malaria, les infections parasitaires et respiratoires, le SIDA, la tuberculose et les complications lors de grossesses précoces. L'espérance de vie en Afrique est aujourd'hui de 30 ans plus courte que dans la majorité des pays européens !

La délégation du BICE pour l'Afrique s'engage pour les enfants les plus démunis, ceux qui sont les plus laissés pour compte, enfants qui, par leurs conditions de vie défavorables, sont, entre autres maux, le plus exposés aux risques de maladies, le plus victimes d'infections.

Le professeur d'Harvard Jeffrey Sachs analysait récemment avec 18 autres experts scientifiques, à la demande de l'Organisation Mondiale de la Santé, l'importance de la santé pour le développement des pays pauvres. La commission conclue que le fort poids de la maladie et de la mortalité précoce des jeunes générations africaines contribue considérablement au sous-développement et à la stagnation de la pauvreté. En particulier ces infections répétitives comme la malaria, les gastro-entérites et les infections cutanées handicapent la capacité d'apprendre et provoquent des taux d'absentéisme effrayants dans les écoles et, plus tard, au travail. Clairement, le mauvais état de santé en Afrique n'est pas juste une conséquence de la pauvreté, il en est une de ses principales causes.

Tous les projets menés par la Délégation du BICE en Afrique ont une composante santé, le BICE développe par exemple : des actions pilotes de promotion de l'hygiène dans des habitations insalubres et l'environnement de travail des jeunes filles portefaix ; des campagnes de vaccination pour leurs enfants ; des premiers soins ; le traitement de la malaria, des infections cutanées et intestinales chez les enfants des rues, les enfants emprisonnés ou les enfants soldats. Le BICE aide à prévenir du SIDA et informe sur les infections sexuellement transmissibles et plus largement, la santé de la reproduction.

La santé est un bien précieux qui ne devrait pas non plus faire défaut aux enfants les plus démunis en Afrique. Il n'est pas rare de voir certaines mères entreprendre des actions désespérées en cas de maladie ou d'handicap d'un enfant ; elles parcourent des distances énormes à pieds jusqu'au centre de santé susceptible de le sauver, ou vont jusqu'à utiliser leur maigre fond de commerce, qui les faisait vivre, pour pouvoir payer un docteur ou un médicament. Nous voulons aider leurs enfants à être en bonne santé. Ils en ont le droit !

Avec notre profonde reconnaissance,

**Prof. Dr. med. Peter Stingl**  
Président du BICE Deutschland e.V.



**Horst Buchmann**  
Délégué du BICE pour l'Afrique



# Nos engagements en 2006

## **Mali :** ①

- Appui à l'application des droits fondamentaux des enfants en conflit avec la loi, privés de liberté au Mali et aux jeunes filles mères en situation de détresse à Bamako.

## **Côte d'Ivoire :** ②

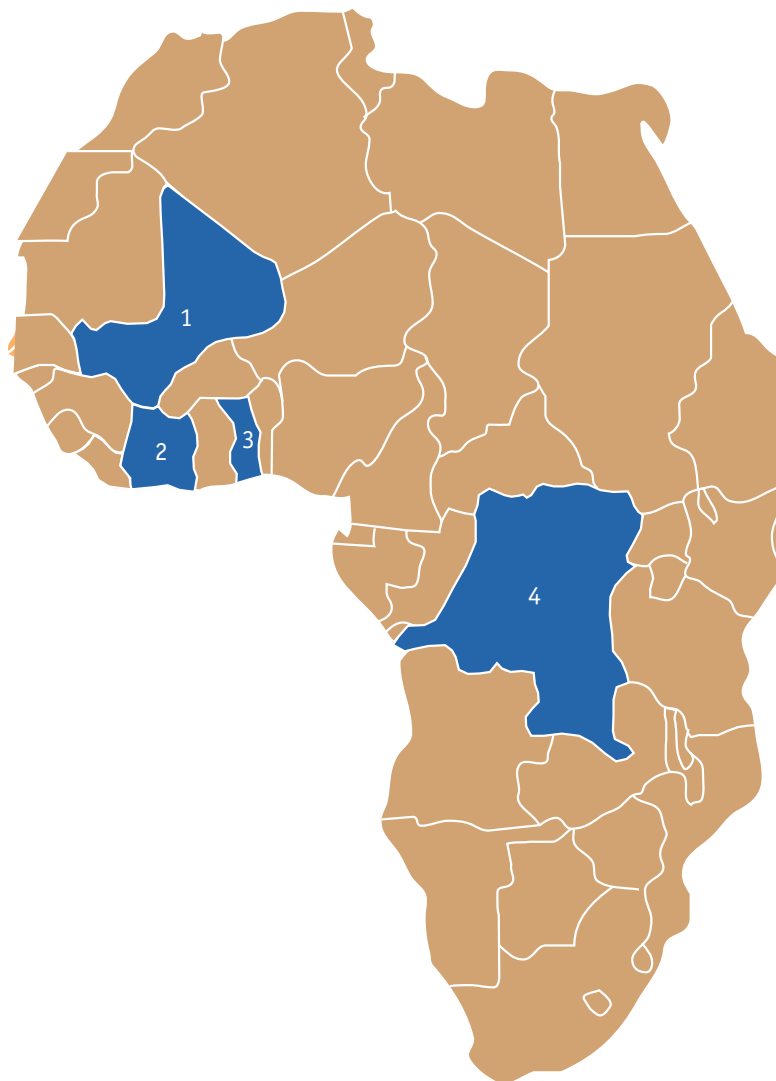
- Projet d'appui au développement et à l'application des droits fondamentaux des enfants en conflit avec la loi et privés de liberté en Côte d'Ivoire »
- Le projet de « réhabilitation et de réinsertion des enfants en rupture sociale et familiale et / ou victimes d'abus à Abidjan »
- Le projet « Appui à la promotion des droits fondamentaux des enfants handicapés à Abidjan »
- Le projet « Appui aux jeunes filles domestiques »

## **Togo :** ③

- Programme intégré de protection et de promotion des droits fondamentaux des enfants victimes d'abus et ou en situation d'extrême pauvreté

## **R. D. Congo :** ④

- Projet de renforcement des capacités et création de synergies entre les acteurs étatiques, de la société civile, des médias et des communautés



## le BICE

Président: Yves Marie-Lanoë

Secrétaire général: Nicole Pierlot-Boschaert

Délégation du BICE pour l'Afrique

Délégué : Horst Buchmann

Assistante de direction : Christa Holte

Responsable financier : Andreas Böning

Chargées de projets: Elisabeth Munsch,  
Susanne Souaré-Michel

Juriste : Katja Zug

Communication : Natacha Neulen

**Côte d'Ivoire** Coordinateur : Désiré Gilbert Koukoui

**R. D. Congo** Coordinateur : Crispin Mulumba

**Togo** Coordinateur : Enyo Gbédémah

**Mali** Coordinatrice : Bernadette Camara

Coordinateur adjoint : Antoine Akplogan

# La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant

**Les états qui ont ratifié la Convention se sont engagés à garantir aux enfants la protection des droits suivants :**

**Droit à la vie, à la survie et au développement.**  
( Article 6 )

**Protection contre peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants, contre la peine capitale et l'emprisonnement à vie.**  
( Article 37 )

**Droit à une assistance juridique, à un jugement équitable rendu par une juridiction spécialisée, indépendante et impartiale, droit à l'application de mesures alternatives à l'emprisonnement et à la séparation mineurs / adultes au sein des lieux de détention.** ( Article 37, 40 )

**Droit de s'exprimer librement et d'être entendu.**  
( Article 12 )

**Protection contre la maltraitance, l'exploitation sexuelle, l'exploitation par le travail et la consommation et le trafic de drogues.** ( Articles 19, 33 - 34 )

**Satisfaction des besoins primaires tels que :**

- Protection de l'enfant privé de son milieu familial
  - Niveau de vie suffisant à son développement harmonieux
  - Alimentation, vêtement, logement
  - Education, basée sur la notion d'égalité des chances
  - Santé et services médicaux
  - Loisirs, jeu, repos
- ( Articles 20, 24, 25, 27, 28, 31 )

**Droit à la famille et au maintien du contact familial.**  
( Article 9 )

**Actions en faveur de la réadaptation physique et psychologique et de la réinsertion familiale et professionnelle de tout enfant victime de maltraitance, de négligence ou des conséquences de conflits armés.** ( Articles 39, 40 )

Tous les états africains auprès desquels nous nous sommes engagés ont ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.



La peinture, le dessin, éléments majeurs d'une thérapie artistique dans le suivi psychosocial des enfants victimes de guerre, d'exclusion et de violences.

# République Démocratique du Congo

## Ville province de Kinshasa

### Provinces du Kasai

#### Contexte socio politique

**Le projet s'est déroulé dans un contexte plein d'incertitudes et de questionnements : les élections auront-elles lieu ? Seront-elles libres, transparentes et apaisées ? Y aura-t-il des troubles à cause du boycott organisé par certains groupements politiques ? Dans l'affirmative, quel sera le comportement des policiers et des soldats ? Alors que toutes ces préoccupations sont à la une, il est fait mention ça et là, à l'Est du pays, de massacres des populations et du soulèvement d'une partie des éléments des Forces Armées de la RDC.**

A Kinshasa, durant trois jours (du 20 au 22 août) des éléments de la garde spéciale présidentielle affrontent à l'arme lourde les soldats commis à la garde de Bemba. Une psychose d'une catastrophe éventuelle gagne la population. Ces événements sont suivis de près dans tout le pays. Toutes les dispositions sécuritaires sont prises pour que le deuxième tour de scrutin, fixé au 29 octobre 2006 se déroule dans le calme. Joseph Kabila est élu, sans surprise.

Pendant ce temps, la situation socio-économique continue de se dégrader. L'inflation galope, les prix flambent. Les produits de base, le transport, déjà difficile, deviennent inaccessibles. La population paupérisée à outrance broie du noir.

Au cours de cette période, des mouvements de grève des enseignants, des fonctionnaires de l'Etat, magistrats, médecins et infirmiers ont paralysé le fonctionnement des institutions. Tout ce personnel réclame l'amélioration de ses conditions de travail et de salaire. Les magistrats revendiquent de plus en plus l'indépendance du pouvoir judiciaire, du pouvoir politique. D'une manière générale, la mauvaise gouvernance, dont les manifestations visibles sont le chômage, les salaires insuffisants et difficilement payés, maintient la population dans un état de pauvreté extrême.

Avec l'exode rural accentué par la guerre civile qui a sévi dans l'arrière-pays, Kinshasa compterait actuellement plus de 8.000.000 d'habitants. Sans infrastructures adéquates, la majeure partie de cette population est constituée de personnes vulnérables, notamment d'enfants vivant dans la rue et des filles exploitées sexuellement et économiquement aux alentours des ports fluviaux et dans les quartiers populaires.

On note également :

- La prolifération des églises de réveil qui renforcent les croyances superstitieuses entraîne la dislocation de foyers et le rejet des enfants sous prétexte de « sorcellerie ».
- Une insécurité grandissante surtout à Mbuji-Mayi ; Les jeunes creuseurs en quête de moyens de survie sont abattus tous les jours dans les mines de diamants.
- A Kananga et en de nombreux lieux, le viol de femmes et de filles mineures devient fréquent sur la ville. La misère accrue et la peur poussent les parents à ne pas poursuivre les auteurs de ces actes en justice.
- On relève une progression du taux de séropositivité du SIDA,
- Un haut niveau de délabrement des infrastructures de base : routes, écoles, hôpitaux...
- La pauvreté extrême des ménages conjuguée à la perte des valeurs fait de nombreuses filles de véritables pourvoyeuses de leurs familles (sous l'impulsion de leurs parents) en devenant professionnelles du sexe.

## Préoccupations majeures en matière de droits de l'enfant qui interpellent le BICE

Ci-dessous quelques extraits des « observations finales » faites par le Comité en 2007 pour la R. D. Congo. Il ne s'agit que des préoccupations relatives aux domaines d'intervention du BICE.

32. Le Comité est vivement préoccupé par le fait que des enfants sont régulièrement victimes de traitements cruels, inhumains ou dégradants, ..., qui leur sont infligés, entre autres, par la police, les forces militaires, les enseignants et au sein de leur famille et il affirme que ces actes constituent des violations des droits de l'enfant.
36. Le Comité constate .... avec une profonde préoccupation que l'État semble de plus en plus se décharger de ses devoirs et responsabilités sur les parents et les personnes responsables de fait ou de droit de l'éducation de l'enfant. ...
64. Le Comité est vivement préoccupé par les conséquences directes et indirectes du conflit armé sur la quasi-totalité des enfants se trouvant dans l'État partie. ... Le Comité s'inquiète, ..., de ce que l'État partie et d'autres protagonistes du conflit armé recrutent des enfants pour les utiliser comme soldats, y compris des enfants de moins de 15 ans.
70. Le Comité est préoccupé par le nombre élevé d'enfants vivant et/ou travaillant dans la rue et par la précarité de leur situation. Le Comité est préoccupé, ..., par le fait que ces enfants n'ont pas suffisamment à manger et qu'ils n'ont pas accès à des services médicaux et éducatifs, qu'ils sont exposés à des risques de plusieurs ordres, notamment ceux liés à l'abus de drogues, à la violence, aux maladies sexuellement transmissibles et au VIH/sida. Le Comité déplore en outre la tendance du système de justice pénale à traiter ces enfants comme des délinquants.



Dans les centres d'accueil du BICE, les enfants acquièrent des aptitudes pré professionnelles. Celles-ci sont très importantes pour leur réinsertion ; en effet, compte tenu de la grande pauvreté, les enfants doivent contribuer aux ressources de la famille.



Un programme d'encadrement éducatif faisant alterner des activités cognitives en groupe ou individuelles et des activités ludiques rythme la journée des enfants. Ils intègrent à nouveau les règles d'une vie sociale « normale », points essentiels pour un retour en famille.

### Olive, victime des conflits armés témoigne

« Je m'appelle Olive, mon père est décédé alors que j'étais bébé. Deux ans après sa mort, ma mère s'est remariée et elle nous a confiés, mon frère et moi, à ma grand-mère.

Quand la guerre a éclaté, il était difficile pour nous de trouver à manger et nous allions vers les militaires pour demander de la nourriture. A force de les fréquenter, ils nous ont aussi pris comme leurs femmes. En me laissant entraîner par eux, je me suis retrouvée grosse. Personnellement, je ne savais pas que j'étais enceinte, j'avais 15 ans. Ma grand-mère, qui avait remarqué mon état de santé, me posait beaucoup de questions et je lui ai tout raconté, mais je ne connaissais pas exactement l'auteur de la grossesse.

Après un certain temps, ces soldats se sont retirés. Puis a surgi une autre armée de rébellion qui a assiégé Kabinda. Comme nous étions assiégés, on se déplaçait en groupe la nuit pour aller chercher de quoi manger dans les villages avoisinants. Pendant ce temps, j'étais grosse. Au cours de ces opérations, lorsqu'on tombait dans le filet des militaires de la rébellion, ils nous violaient et nous devions les accompagner d'un front à l'autre pour transporter leurs bagages. C'était très pénible, nous avons subi beaucoup d'atrocités mais il fallait tenir pour notre survie.

Il y a encore un autre malheur qui nous a frappé : la grand-mère qui achetait des marchandises ici à Kabinda pour aller les revendre à Mbuji-Mayi est tombée, elle aussi, dans une embuscade. Les hommes en uniforme ont ravi tout ce qu'elle avait et logé une balle dans sa tête. Elle a eu la vie sauve grâce à l'opération subie à l'hôpital. Mais depuis, elle ne fait rien et le calvaire continue.

Lors de la naissance de ma fille, ce sont mes grands parents qui m'ont prise en charge. Ma fille a trois ans maintenant. Quand la guerre a éclaté, j'étais en première année secondaire et il n'y avait plus moyen de continuer à étudier. Depuis la cessation de mes études, je me débrouille dans un petit commerce en achetant les produits vivriers au village pour revendre au marché de Kabinda et gagner un peu d'argent pour nourrir mon enfant. »

Olive a été une bénéficiaire du projet de réinsertion économique mené par le BICE.

### Alain, 12 ans, en prison

« Après la mort de mon père, mes grands parents et oncles paternels ont chassé ma mère de la maison. Nous sommes allés au village chez mon grand père maternel qui est cultivateur. La vie était très dure, nous sommes devenus pâles et malades ; nos oncles maternels ne voulaient pas non plus de nous les enfants, alors ils nous ont chassés. Ma mère ne pouvant rien pour nous, ne faisait que de pleurer. Ne sachant où aller, nous sommes restés au marché et avons mendié pour manger. Parfois nous transportions de lourdes charges pour gagner un peu d'argent. La nuit on dormait dans les tentes des Eglises ou dans les cabines publiques. Un jour, un papa a perdu son argent au marché. Pour lui, c'est mon frère et moi qui le lui avons volé ; alors il nous a fait arrêter. La Police nous a mis au cachot et après on nous a amenés à la prison. Je voudrais qu'on me libère et je voudrais aussi pouvoir retourner chez mon grand père. »

En prison, au pavillon pour mineurs, Alain a été encadré par l'éducatrice du BICE. L'avocat s'est occupé de son dossier. Après un mois, le juge a modifié sa décision et placé Alain au centre de protection pour enfants du BICE. Il y est resté 4 mois, le temps que les éducateurs retrouvent sa mère et mènent une action de médiation avec la famille. Actuellement Alain vit à nouveau avec sa mère.

## Contribution du BICE pour une meilleure application des droits fondamentaux des enfants

Au Congo, le BICE développe un projet de « renforcement des capacités et création de synergies entre les acteurs étatiques, de la société civile, des médias et des communautés », afin de contribuer au développement d'une culture des droits de l'enfant. Le grand défi à relever dans ce parcours reste sans conteste leur implication dans l'action menée. Cela nécessite, au préalable, l'appropriation par les partenaires des différentes approches développées par le BICE pour une application efficace et efficiente des droits des enfants abusés.

La réalisation d'une pareille finalité exige aussi une approche plus participative pour qu'à travers l'Etat, la Société Civile et la communauté, se produisent un changement de comportement et un exercice accru de leurs responsabilités. C'est pourquoi, un travail de transfert des compétences doit être mené. Il s'agit de réussir l'accompagnement des partenaires en vue de l'aboutissement d'un « faire avec » meilleur.

Le BICE a développé en outre un projet « d'insertion économique des enfants sortis des forces et groupes armés et des enfants victimes des conflits armés ».

### Principaux résultats

- Contribution à la réforme pénale concernant les mineurs ; l'Etat a d'ores et déjà fixé la majorité légale à 18 ans.
- Formation de 24 travailleurs sociaux à l'assistance juridique, de 53 agents de l'Etat et 92 chefs de quartiers aux droits de l'enfant.
- Vulgarisation des Recueils publiés en 2005 auprès de 324 partenaires. Ces Recueils se présentent sous la forme d'une analyse de la législation applicable aux enfants associés aux forces et groupes armés et aux enfants victimes des conflits armés, et de la compilation des bonnes pratiques mises en œuvre dans le projet.
- 787 mineurs bénéficiaires d'un appui psychosocial et d'une assistance juridique au niveau des postes de police et de la justice, 281 au niveau des prisons.
- 224 enfants dits sorciers et 138 filles victimes d'exploitation ou d'abus sexuels, 157 enfants travailleurs bénéficiaires d'un appui psycho social.
- 140 enfants encadrés pendant une durée moyenne de 5 à 6 mois dans les centres de protection du BICE puis réinsérés en famille.

**Fin du processus de démobilisation dans les deux provinces du Kasai** Au mois de septembre 2006, les derniers enfants sortis des forces et groupes armés, encadrés dans les SET du BICE (Structures d'Encadrement Transitoire) ont été réinsérés en famille. Les armées en présence sur le territoire du Congo ont été brassées et unifiées. Les activités de démobilisation se sont terminées avec la fin de ce processus. Les agences de protection de l'enfance, dont le BICE, déplorent l'attitude de certains chefs militaires qui ont persisté, malgré les ordres reçus, à cacher des enfants afin de les garder dans leurs unités. Le temps passant, ces enfants soldats sont entre temps devenus des adultes. Le processus DDR enfants (Désarmement, Démobilisation, Réinsertion) ne pourra plus les atteindre. Ils bénéficieront éventuellement des dispositions concernant les adultes ; mais celles-ci ne comprennent pas d'accompagnement psychologique et éducatif, apte à les aider à surmonter les traumatismes vécus et à devenir des citoyens paisibles. ...

La réinsertion économique des enfants sortis des forces et groupes armés et des enfants victimes des conflits armés : un enjeu majeur pour l'avenir Après leur passage de trois mois dans les SET, où ils ont perdu leurs habitudes militaires de tout régler par la force et ont consolidé un projet personnel pour leur vie civile, ces jeunes attendaient que les adultes qui les ont encadrés tiennent leurs promesses. A savoir : leur donner une solide formation professionnelle et un soutien pour le démarrage d'une activité économique. Le BICE a ainsi favorisé l'insertion professionnelle de 210 jeunes (garçons et filles). Ils ont été formés au métier de leur choix : agriculture, pêche, chasse, boulangerie, couture, coiffure, fabrication du savon, mécanique, menuiserie... compte tenu des opportunités du marché local de l'emploi. La tâche a été ardue en raison de leur dispersion dans ces deux provinces dont les voies de communication sont presque impraticables et les infrastructures vétustes ou détruites. Les difficultés n'ont pas manqué et en particulier celles liées à la prise en charge de leurs besoins quotidiens pendant la durée de la formation. Le projet aurait dû bénéficier de vivres à leur remettre, mais compte tenu des difficultés d'accès, ces vivres n'ont jamais pu être fournis par le PAM (Programme Alimentaire Mondial), partenaire de l'opération. La pauvreté généralisée des milieux de vie fragilise cette insertion et certains jeunes sont frustrés et amers ; ils rêvaient d'une vie meilleure !

#### L'Etat prend la relève du BICE pour de nouvelles actions de protection des enfants en conflit avec la loi

A Kinshasa, comme à Kananga, des agents de la Division Justice ont été nommés pour visiter les cachots des commissariats de police et veiller à ce que le traitement des mineurs infracteurs soit conforme à la loi et aux normes internationales ratifiées par le pays. Depuis 2006, les intervenants du BICE travaillent en collaboration avec eux, mais ils espèrent pouvoir leur laisser la main dès qu'ils seront bien formés et rodés à cette tâche. Il en est de même au Quartier pour Mineurs de la prison de Mbuji-Mayi où un agent de la Division Justice a été nommé comme permanent au pavillon, afin d'assurer l'encadrement des mineurs incarcérés. Il se familiarise actuellement aux différentes tâches afférentes : l'écoute active, l'éducation de base alternative. Suivront la recherche de famille et la médiation familiale.

Une difficulté subsiste : le manque de moyens de ces services et la rémunération insignifiante de ces agents. Le BICE a décidé de les soutenir afin qu'ils ne se découragent pas : des vélos pour la tournée des commissariats et cachots, une petite prime d'assiduité.



Dans les centres du BICE ou en milieu ouvert, les soins, l'appui alimentaire, les activités culturelles et sportives permettent aux enfants de reprendre confiance.



Les filles, en particulier, se sentent valorisées au travers des activités de formation ou sportives qui leur sont spécialement proposées. Peu à peu elles envisagent un autre avenir.

### Quand la valeur n'attend pas le nombre des années : des CLP Junior qui donnent l'exemple aux adultes !

A Mbuji-Mayi, ils sont 50 à 60 jeunes (garçons et filles) actifs dans les Comités Locaux de Protection des droits de l'enfant Juniors, 90 pendant les vacances. Ils se sont rendus dans 10 écoles pour vulgariser la Convention Internationale des Droits de l'Enfant auprès de leurs camarades. Durant le processus électoral, ils sont allés sensibiliser les autorités, pour éviter que les enfants soient impliqués et manipulés par les candidats. Ils ont organisé plusieurs conférences et émissions radio sur ce sujet, ainsi que sur l'importance des études pour les filles, ils ont exigé la parité. Ils ont monté des scénettes de théâtre sur ces thèmes pour toucher un maximum de monde et éviter ainsi que des enfants manipulés fassent l'objet de représailles tragiques comme en 2004. Pour cela, ils se sont organisés et se sont réparti les tâches.

### Témoignage de 3 jeunes membres d'un CLP Junior

*Patrick, Dorkas et Tirmel sont lycéens et membres depuis plus d'une année d'un CLPJ à Mbuji-Mayi. « Des encadreurs du BICE sont venus nous sensibiliser à des thèmes que nous avons trouvés importants. Ils nous ont aussi fait cette proposition de créer un CLPJ, ça nous a plu. Nous nous réjouissons quand on parle des droits de l'enfant, mais nous connaissons aussi nos devoirs.*

*Les formations nous ont enrichis : nous savons mieux comment gérer notre vie. Nous sommes capables de gérer nos émotions, de peser le pour et le contre avant de prendre une décision, d'argumenter une mauvaise décision prise par un adulte. Par ex. : avant le Préfet au lycée punissait les élèves coupables d'un retard en les obligeant à rester dehors immobiles sous le soleil, maintenant il cherche à connaître la cause du retard et prend une décision plus juste.*

*Dans nos CLP, nous encourageons l'amitié garçons-filles ; les filles ont tendance à se sentir inférieures à cause du poids de la tradition. En 2007, nous allons sensibiliser contre les violences sexuelles faites aux filles et pour une existence légale de tous les enfants. »*

**Un réseau de journalistes amis des enfants, à Kinshasa, Kananga et Mbuji-Mayi** L'utilisation des médias pour promouvoir les droits fondamentaux de tous les enfants, pour sensibiliser les masses, pour susciter une évolution de certaines mentalités et pratiques traditionnelles néfastes est devenue un acte ordinaire des équipes BICE. Mais en 2006, il s'agissait d'aller encore plus loin, pour impliquer davantage les journalistes à défendre, d'eux-mêmes, la cause des enfants. A cet effet, des journalistes des principales chaînes radio et télé locales, mais aussi de la presse écrite, ont été conviés à un atelier de formation, de réflexions, d'échanges. La détermination des uns et des autres en est sortie renforcée. Toutes les radios ont maintenant des créneaux ouverts aux animateurs BICE, aux membres des CLP ou CLPJ, aux parents et aux enfants. Les émissions à téléphone ouvert rencontrent un franc succès et enregistrent des réactions d'un grand nombre d'auditeurs. Le manque de matériel de reportage reste encore une difficulté à surmonter.

## Défis pour l'avenir

**Filles et femmes victimes de violences sexuelles dans les deux provinces du Kasai** Avec la guerre et la présence de soldats et combattants dans ces deux provinces, les violences sexuelles commises sur les filles et les femmes se sont multipliées. La guerre terminée, ce phénomène n'a pas diminué comme on aurait pu s'y attendre. L'impunité des auteurs en est probablement une des raisons. Devant l'ampleur du problème, l'état congolais a pris des dispositions juridiques beaucoup plus sévères dans ce domaine. Le BICE s'est également engagé dans la lutte contre ce fléau : sensibilisation par voie des ondes, aide aux victimes, incitation à des poursuites légales. En 2007 il va renforcer son engagement et former les policiers et magistrats jusqu'ici assez complaisants avec les auteurs de tels actes, afin qu'ils soient poursuivis.

**Vulgarisation du nouveau code pour l'enfant** Si le nouveau code pour l'enfant est adopté, le BICE va s'attacher à le vulgariser auprès des services de police et de justice et organiser des formations pour l'application des nouvelles dispositions.

L'insertion économique des enfants sortis des forces et groupes armés et des victimes des conflits restera aussi une des priorités.



Comme le processus de démobilisation des enfants soldats a pris fin, le village de paix BUPOLE, construit initialement pour la réadaptation de ces jeunes, s'ouvre maintenant à des enfants accusés de sorcellerie ou de la rue. Fiers

d'être accueillis dans cette structure, les enfants se montrent particulièrement coopératifs et studieux.



Chanter, danser, jouer. Dans les centres d'accueil du BICE les enfants retrouvent une vie proche de celle en famille, sécurisante. Ils surmontent leurs angoisses et trouvent l'aide nécessaire pour venir à bout des difficultés à venir.

# Côte d'Ivoire

## Contexte socio politique

Le coup d'Etat manqué de septembre 2002 et la rébellion armée qui s'en est suivie avec l'occupation de plus de 60% du territoire national ont engendré une crise sociale et humanitaire sans précédent dans le pays. Plus d'un million de déplacés des zones assiégées s'entassent dans les zones sous contrôle gouvernemental. Plus de six cent mille étrangers ont quitté le pays et, suite aux actions de sécurisation de la capitale Abidjan, plus de deux cent mille personnes ont été déguerpies des quartiers précaires. Il en a résulté des dysfonctionnements dans l'économie, l'éducation, la santé, l'administration etc.... Ce qui a encore accentué la précarité des populations pauvres et exposé un grand nombre d'enfants et d'adolescents qui ont fui les zones de guerre.

Depuis, la situation n'a fait que continuer de se détériorer : tantôt un climat de « ni guerre, ni paix », tantôt un climat insurrectionnel émaillé de violences et d'exactions dont sont victimes en premier lieu les civils et plus particulièrement les enfants. La situation sociale s'est largement détériorée. Les acquis sociaux disparaissent et la misère croit. Des phénomènes très marginaux jusqu'à présent : la désignation d'un enfant comme sorcier et son rejet à la rue par sa famille, se multiplient. Les enfants en stratégie de survie dans la rue gagnent plus difficilement leur vie et courent davantage de dangers en raison de l'insécurité.

Les ivoiriens espéraient une sortie de crise pour 2006 avec la tenue de nouvelles élections présidentielles. Des blocages persistants entre le président Gbagbo et la « Rébellion » sur la question du désarmement et de l'identification des citoyens ivoiriens en vue de l'établissement des listes électorales ont repoussé cette échéance pour 2007. Cette année comme les précédentes depuis 2002 a été émaillée de manifestations de rue plus ou moins violentes. La catastrophe sanitaire liée aux déchets toxiques vidangés par un cargo en Août à Abidjan a, en outre, fortement perturbé la population abidjanaise et marqué les esprits.

## Préoccupations majeures en matière de droits de l'enfant qui interpellent le BICE

Figurent ci-dessous quelques extraits des « observations finales » faites par le Comité en 2001 pour la Côte d'Ivoire. Il ne s'agit que des préoccupations relatives aux domaines d'intervention et des groupes cibles du BICE.

46. ... le Comité s'inquiète de la situation des enfants handicapés physiques ou mentaux, et en particulier de leur accès limité aux soins de santé, à l'éducation et à l'emploi. Le Comité s'inquiète également de constater que les mauvaises conditions sanitaires et la pauvreté conduisent à une augmentation du nombre d'enfants handicapés.
53. Le Comité note avec préoccupation que le travail des enfants est une pratique courante dans l'État partie (en Côte d'Ivoire) et que de jeunes enfants peuvent être astreints à de longues journées de travail, ce qui est néfaste pour leur développement et leur scolarité.
57. Tout en saluant la création d'un programme national d'insertion et de réinsertion sociale des enfants des rues, le Comité reste préoccupé par l'augmentation du nombre d'enfants qui vivent dans la rue.
61. ... le Comité reste préoccupé par le peu de progrès accomplis dans la création d'un système performant de justice pour mineurs dans le pays. ... il s'inquiète du petit nombre de tribunaux et de juges pour mineurs et de travailleurs sociaux. ... des mauvaises conditions de détention, ... , au recours excessif à la détention provisoire, à l'âge minimum de la responsabilité pénale fixé très bas (10 ans), aux délais d'attente avant le procès et à l'absence d'aide à la réinsertion et à la réintégration des mineurs après la procédure judiciaire.

### Ismaël bénéficiaire de l'alternative à l'emprisonnement témoin

*« Je m'appelle Ismaël, j'ai 16 ans. Quand mes parents sont décédés, j'ai quitté l'école, j'étais au CM2, c'était en 2002. Je suis allé chez ma grand-mère et j'ai commencé la mécanique. J'ai fait quelques mois et après j'ai arrêté parce que c'était trop difficile pour moi. Je suis parti chez la sœur de mon papa. Là j'ai commencé à voler son argent parce que j'avais des problèmes. J'ai décidé de partir chez mon ami et de travailler. On m'a pris dans un maquis (petit restaurant traditionnel). Le patron m'a dit qu'il me donnerait 30 000 F par mois (45 €). J'ai travaillé pendant 3 mois et il ne m'a rien donné. Alors pour me venger, j'ai pris 10 casiers de boisson. Quand mon patron a su que c'était moi, il a fait venir la police. J'ai été emmené au commissariat, puis au parquet, puis à la prison. J'étais très amer pour tout ce qui m'était arrivé. Grâce à l'intervention du BICE, j'ai été libéré, le juge m'a placé au CREA (Centre de Réhabilitation Erb Alois, centre d'alternative à l'emprisonnement du BICE). J'ai décidé de changer, je veux apprendre un métier. »*

Ismaël s'est très vite adapté à la vie du centre. Après un temps de découverte de différents métiers, il a décidé d'apprendre la couture. Le contact avec sa famille a été renoué. Il passe des week-ends chez sa tante et celle-ci est venue lui rendre visite au centre.



La cérémonie d'inauguration du « Point Accueil Ecoute » des mineurs et de leurs familles à la Brigade des Mineurs à Abidjan : un moment fort qui marque le succès des actions de plaidoyer pour une meilleure prise en charge des mineurs aussi bien victimes qu'infrauteurs.



Les lieux de couchage du centre d'observation des mineurs à Abidjan ont été aménagés, rendus plus propres et lumineux. Les mineurs forcés de dormir auparavant à même le sol ont maintenant un lit !

# Contribution du BICE pour une meilleure application des droits fondamentaux des enfants

« Appui au développement et à l'application des droits fondamentaux des enfants en conflit avec la loi et privés de liberté en Côte d'Ivoire »

## Principaux résultats

- Appui psychoaffectif, alimentaire et sanitaire à plus de 500 enfants privés de liberté
- Assistance juridique et judiciaire à plus de 350 enfants et 70 filles et femmes en conflit avec la loi
- 93 initiatives de conciliation judiciaires en faveur des enfants en conflit avec la loi dont 73 avec succès
- Réalisation d'un quartier pour mineur à la Maison d'Arrêt et de Correction d'Agboville

**Protection des mineurs à la Brigade des mineurs** Les démarches effectuées auprès du Ministère de la Sécurité à travers la Préfecture de Police ont permis au BICE de créer un point « Accueil Ecoute » des mineurs et de leurs familles à la Brigade des mineurs, mettant ainsi à la disposition des travailleurs sociaux un cadre de travail plus adéquat, favorisant une meilleure prise en charge des mineurs aussi bien victimes qu'infracteurs au niveau de cette institution.

**Amélioration des conditions de détention** La collaboration effective des autorités judiciaires de la juridiction d'Agboville avec le BICE a abouti à la réalisation d'un quartier pour mineurs à la maison d'arrêt et de correction d'Agboville, rendant ainsi effective la séparation des mineurs des majeurs conformément aux normes nationales et internationales en matière d'administration de la justice juvénile. Au centre d'observation des mineurs, leurs lieux de couchage ont été entièrement rénovés : 60 lits refaits en béton, rétablissement de l'électricité, renouvellement de la peinture...

**Interventions d'urgence dans le cas des déchets toxiques** Lors de la crise résultant du déversement de déchets toxiques d'un cargo juste derrière la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA), le BICE a été étroitement associé à la recherche de solutions pour protéger les mineurs, les femmes enceintes, les femmes mères et leurs enfants des risques d'intoxication. Lorsque la décision a été prise de les délocaliser, le BICE y a contribué par : l'identification et le transfert des 60 mineurs sous mandat de dépôt vers d'autres maisons d'arrêt, l'accueil de 28 mineurs sous ordonnance de garde provisoire dans son Centre de Réhabilitation ERB ALOIS (CREA), l'apport d'un appui alimentaire et sanitaire et la fourniture de matériel de protection aux 14 femmes enceintes et mères, la mise à disposition de moyens logistiques aux juges pour enfants, leur permettant un suivi des mineurs délocalisés. Toutes ces actions ont montré la disponibilité de l'équipe du BICE en cas d'urgence

**Formation des membres d'associations de jeunesse en droits de l'enfant** Dans le souci de participation des enfants et jeunes dans la promotion et la protection de leurs droits, le BICE a cherché à collaborer avec les associations de jeunesse actives. C'est ainsi qu'en Avril 2006, le BICE a organisé pour les représentants de ces associations de jeunesse un atelier de formation sur les droits de l'enfant. Lors de cet atelier, les participants ont étudié les possibilités d'impliquer leurs associations dans la protection des droits des enfants en Côte d'Ivoire ; ils ont identifié les actions communes possibles et ont proposé la création d'un observatoire de jeunes pour les droits des enfants. Par la suite deux associations ont pris l'initiative de mettre en place un Comité de Protection des droits de l'enfant au sein de leur structure.

**Mise en œuvre d'un nouveau projet éducatif au CREA** Un nouveau projet pédagogique pour l'encadrement des enfants, conçu à partir des expériences des années passées a été mis en œuvre au cours de l'année 2006. Il prend en compte toutes les activités menées au centre ainsi que leur répartition horaire, journalière et mensuelle et implique activement les enfants et les maîtres artisans formateurs. Désormais la journée est découpée en trois temps forts : la matinée est réservée à l'initiation professionnelle au sein des ateliers, l'après midi aux activités socio éducatives (alphabétisation fonctionnelle, animations à thèmes, tutorat des groupes...) et la soirée aux activités récréatives favorisant l'épanouissement des enfants (sport, jeux, contes, théâtre...).

Les résultats de l'année 2006 ont montré un impact positif de la mise en œuvre du nouveau projet éducatif : baisse notable du nombre de fugues, meilleure assiduité et ponctualité des enfants dans les ateliers, baisse de la violence au centre...

**Bulletin « Enfants de Côte d'Ivoire »** Afin d'informer et de sensibiliser davantage le grand public sur les droits des enfants et la situation des enfants en Côte d'Ivoire et en vue de permettre un échange de bonnes pratiques entre les acteurs de protection de l'enfance, le BICE a créé un bulletin intitulé « Enfants de Côte d'Ivoire ». Ce bulletin est un outil de travail dispensé gratuitement. Il est publié chaque trimestre en 500 exemplaires. Les trois premiers numéros ont été consacrés aux procédures de prise en charge des mineurs infracteurs, à la protection des mineurs victimes de violence et à l'accompagnement des enfants toxicomanes. Les réactions ont été très positives.

**N° Vert « SOS Enfants en Difficulté »** Le BICE a maintenu son N° Vert « SOS ENFANTS EN DIFFICULTES » mis à la disposition du public depuis Avril 2004, en partenariat avec Côte d'Ivoire Télécom. Cette ligne fonctionne tous les jours, 24 heures sur 24. L'appel est gratuit et acheminé au CREA où les intervenants du BICE donnent des informations sur les conduites à tenir face à un enfant en difficulté (par exemple en cas de viol, violence, enlèvement, exploitation économique etc.). Du 1er Janvier au 31 décembre 2006 un millier d'appels ont été reçus et traités.

## Défis pour 2007

- Former une soixantaine d'officiers de police d'Abidjan et de l'intérieur du pays en matière de protection des droits des enfants en conflit avec la loi et des enfants victimes d'exploitation.
- Réaliser un centre de protection des mineurs à la police d'Abidjan.
- Organiser un atelier de travail avec les magistrats en vue d'échanger sur certaines difficultés au niveau du système de justice pour mineurs et d'améliorer à travers une meilleure collaboration entre les différents acteurs la protection des mineurs.



Des éducateurs se relaient pour répondre aux appels téléphoniques du Numéro vert « SOS enfants en difficulté » que le BICE a mis à disposition pour assurer une meilleure protection des enfants.



Les enfants accueillis dans les centres du BICE rappellent aux adultes que les filles domestiques sont aussi des enfants ; elles ont droit au bonheur, à l'instruction, à des jeux...

## Le projet de « réhabilitation et de réinsertion des enfants en rupture sociale et familiale et/ou victimes d'abus à Abidjan »

### Assia, victime d'un mariage arrangé témoigne

*« Je m'appelle Assia, j'ai 14 ans et j'ai grandi avec mes parents. Mes parents prient à la mosquée. En 2001, mon père est décédé à la suite d'une longue maladie. Mais avant de mourir, il avait beaucoup d'amis qui étaient aussi des musulmans tels que M. Moussa, muezzin de la mosquée de notre quartier. Il est gentil avec moi et avec ma mère. Il me donne toujours de l'argent de poche ; il en donne aussi à maman. C'est lui qui paie mes inscriptions scolaires et les fournitures depuis la classe de CE2. L'année où j'ai eu l'entrée en 6ème, M. Moussa a commencé à me demander en mariage. Il l'a aussi dit à maman. Moi, j'ai refusé, mais ma maman continuait d'avoir de bons rapports avec lui. C'est comme cela que M. Moussa venait toujours à la maison et assurait mes besoins jusqu'au jeudi 31 Août 2006 où maman m'a conduite chez une vieille du quartier.*

*Celle-ci m'a lavée, habillée et amenée à 21h chez M. Moussa. Quand nous sommes arrivées, il n'était pas encore rentré. La vieille m'a enfermée dans sa maison et elle est partie. Je dormais quand M. Moussa est arrivé. Des jeunes filles me surveillaient pour ne pas que je parte, parce que pour elles, j'étais une nouvelle mariée qui devait se soumettre à ses obligations conjugales.*

*Des amis qui savaient que je ne voulais pas me marier et qui ont appris la nouvelle ont prévenu le BICE. Des tontons sont venus me chercher dans une voiture pour m'amener à la police, c'est de là qu'on m'a envoyé au BICE. »*

Le BICE a plaidé les droits fondamentaux de cette toute jeune fille et après médiation entre les parties, ce mariage a été annulé. Assia est restée quelques temps au BICE pour se remettre de cette situation et attendre que les esprits se calment... Elle a bénéficié d'un accompagnement psychosocial.

### Principaux résultats

- 193 enfants de moins de 15 ans accueillis au Centre sauvetage (111 garçons, 82 filles). La proportion de filles ne cesse de croître.
- Pour 100 enfants sur 193, le motif de rupture familiale est la maltraitance.
- 681 enfants reçus en accueil de jour au Centre d'Ecoute Pilote d'Adjamé (le CEPA), 565 garçons, 116 filles.
- 106 enfants dont 40 filles et 75 garçons qui ont pris part aux activités d'alphabétisation.
- 93 enfants ont été réinsérés en famille à Abidjan, 28 en province et 4 dans des pays limitrophes.

**Un combat du BICE contre les violences faites aux enfants en Côte-d'Ivoire** Les interventions du BICE quant aux violences domestiques ainsi que celles subies par les enfants dans les rues le situe en première ligne dans la lutte contre ces types de violences. Celles-ci ne cessent de prendre de l'ampleur, même si l'on dénote le manque de statistiques pour décrire cette réalité. Les moyens et actions de l'Etat demeurent limités de sorte que les organisations du système des Nations Unies et autres organisations internationales ainsi que les ONG deviennent les appuis indispensables de l'Etat.

**Sensibiliser et mobiliser la société civile contre les violences** Douze émissions de sensibilisation ont été réalisées sur les ondes de radios de proximité et à la télévision sur les thèmes suivants : les filles domestiques, le phénomène des enfants de la rue, les violences faites aux enfants, la maltraitance, les pratiques éducatives et les actions du BICE en Côte-d'Ivoire. Ces émissions ont été bien suivies compte tenu des nombreux appels téléphoniques qui y ont fait suite. Petit à petit on voit le comportement des communautés changer face aux abus dont les enfants sont victimes, et notamment les petites filles domestiques. Les gens commencent à avoir le réflexe de dénoncer les abus en contactant le BICE.

**Impliquer les CLP, des personnes relais, la Brigade pour Mineurs et les centres sociaux dans cette lutte** Des Comités Locaux de Promotion et de Protection des Droits de l'Enfant (CLP) sont actifs dans 6 communes d'Abidjan. Ils ont apporté leur concours pour l'orientation, la réinsertion, la médiation familiale, l'appui sanitaire et le placement en institutions de 93 enfants en situation difficile. Sont impliqués dans ces comités : des personnes de bonne volonté, mais aussi des centres sociaux. Quant à la Brigade pour Mineurs (BM), la collaboration avec le BICE est bien établie depuis plusieurs années. L'officier de police de permanence fait systématiquement appel au BICE pour toute question de maltraitance ou de traite d'enfants (77 enfants sur 193 accueillis au centre Sauvetage y ont été adressés par la BM).

#### Un réseau de protection des enfants de la rue

A l'initiative du BICE, la Plate forme de Protection des Droits des Enfants a été mise en place le 20 Avril. Elle est composée de 4 centres sociaux, de la Croix Rouge, du Centre d'Ecoute et d'Insertion des Jeunes d'Adjamé (structure du District d'Abidjan), de l'association musulmane AMSCI, des associations de quartier (CGQ), de chefs de communautés ethniques, de 2 établissements scolaires, de la mairie d'Adjamé, des scouts catholiques d'Adjamé et du BICE. La plate forme a saisi l'occasion de la célébration de la journée de l'enfant africain pour organiser autour du 16 juin :

- un défilé des enfants à travers les rues d'Adjamé (sur environ 3km),
- un plaidoyer pour une plus grande implication des autorités dans la protection des enfants,
- la distribution de la Charte Africaine des Droits et du Bien-Être des Enfants et de tableaux confectionnés par les enfants pour les personnes officielles,
- un match de football et des stands.

Cette manifestation a fait l'objet d'une grande couverture médiatique (aussi bien à la télé TV2 que dans la presse).

#### Défis pour l'avenir

Le suivi en famille entrepris par le projet montre que la réussite de l'intégration socio économique des enfants victimes est freinée, certes, en partie par le manque de ressources financières, matérielles des parents ; mais également par un déficit d'encadrement des enfants. Ces questions soulèvent le problème de l'appui à apporter simultanément aux enfants et aux parents. Par ailleurs, un groupe d'enfants de la rue a tourné le dos à la famille et aux centres d'accueil ; pour eux, la rue est le seul espace où ils se sentent et se retrouvent le mieux. Toute action visant à les toucher en dehors de la rue apparaît illusoire et présente peu de chance de succès.



L'école n'est souvent pas accessible pour les enfants de familles très démunies. Il arrive que celles-ci s'organisent pour que leurs enfants soient tout de même instruits. De telles initiatives constituent une prévention efficace au phénomène enfants de la rue.



Apprendre en jouant, surtout quand on a confectionné le jeu soi-même, des motifs de fierté et de joie pour les enfants encadrés au centre Sauvetage du BICE.

Au regard de ce qui précède, il apparaît important :

- d'accroître la capacité d'accueil du dortoir des filles au Sauvetage car elles sont de plus en plus nombreuses,
- de trouver les moyens de soit scolariser, soit re-scolariser les enfants, malheureusement de plus en plus nombreux, qui sont obligés d'interrompre leur scolarité à cause des abus dont ils ont été victimes,
- d'apporter un appui économique et matériel aux familles des enfants réinsérés en vue de garantir durablement leur réintégration socio familiale,
- d'apporter des appuis spécifiques aux enfants ayant choisi de vivre dans la rue.

## Le projet « Appui à la promotion des droits fondamentaux des enfants handicapés à Abidjan »

**Véronique, bénéficiaire de la rééducation fonctionnelle** Véronique est née le 9 mars 2005 au Centre de Santé Communautaire de Toit Rouge. Elle présente un pied bot varium qui n'a malheureusement pas été annoncé par la sage-femme à l'accouchement. Depuis juin 2006, l'enfant suit les séances de rééducation fonctionnelle au CESEH (Centre d'Éveil et de Stimulation des Enfants Handicapés du BICE) et son pied commence à retrouver progressivement sa posture normale. Sa mère raconte :

*« Je suis la mère de Véro. J'ai présentement 5 enfants et Véro est la dernière. Mes quatre premiers enfants n'ont aucun problème. La grossesse de Véro s'est bien passée. J'ai fait tous les examens et traitements qu'on m'a demandés. J'ai accouché à la maternité sans problème. Mais après deux mois, pendant que je lavais l'enfant, j'ai constaté que son pied droit n'a pas la même position que son pied gauche. Le pied gauche est tordu. J'ai informé mon mari et nous avons contacté une dame qui a fait un traitement pendant environ deux mois ; mais il n'y a pas eu de changement. J'ai continué à rechercher quelqu'un qui pouvait m'aider à guérir le pied de mon enfant. C'est ainsi que ma voisine du quartier m'a conseillé de me rendre à Bonoua, au Centre Don Orione. Arrivée là-bas, des examens ont été faits sur le pied de mon enfant et le médecin voulait opérer le pied. L'opération était chère et de plus, je n'étais pas d'accord avec l'opération car mon enfant était trop petit. C'est grâce à une amie du quartier, dont l'enfant fréquente la classe d'éveil au centre du BICE, que je me suis rendue ici. Le kinésithérapeute et l'assistante sociale m'ont bien reçue. M. Alain (le kiné) a commencé à soigner mon enfant. Il a posé des plâtres. Je remarque qu'il y a eu beaucoup de progrès. Le pied gauche a retrouvé un peu sa forme. Si la sage-femme m'avait informée vite, peut-être que le pied de mon enfant serait déjà redressé. Mais j'ai foi que ça va aller. »*



Par un travail en petits groupes, les enfants handicapés développent leurs capacités et acquièrent, peu à peu, une autonomie.

### Principaux résultats

- 108 parents écoutés dont 78 mères et 30 pères ; les pères sont de plus en plus nombreux à accepter d'assumer conjointement avec leur épouse leur enfant handicapé.
- Dépistage précoce : visites régulières des centres sociaux et des centres de santé, 105 enseignants dans 25 établissements formés sur les signes précurseurs du handicap.
- 69 enfants dont 35 garçons et 34 filles suivis en rééducation fonctionnelle (principales pathologies : IMC, pieds bots, hémiplégie).
- 22 enfants participants aux activités sportives « Special Olympics ».
- 48 enfants accueillis et éduqués dans 4 groupes adaptés à leurs aptitudes.

**Les succès d'une rééducation précoce** La médiatisation du projet et les actions de sensibilisation pour un dépistage précoce des signes précurseurs du handicap ont provoqué un afflux de demandes au niveau de la salle de rééducation du centre d'Éveil et de Stimulation des Enfants Handicapés (CESEH). Celle-ci a été entièrement rénovée et son équipement complété. Les parents reprennent espoir en voyant les progrès accomplis par leurs enfants.

**Un groupe de parole pour les parents** Après des débuts difficiles, le groupe de parole pour les parents d'enfants handicapés, animé par le psychologue du BICE prend son rythme de croisière : une rencontre mensuelle. Il est un espace où les parents s'expriment librement, partagent leur vécu du handicap, se côtoient pour mieux se connaître, se soutenir. Grâce à ce groupe certains parents arrivent à faire tomber les préjugés et à accepter leur enfant avec sa différence. Malheureusement encore très peu de pères assistent à ces échanges.



Grâce à la sensibilisation au dépistage précoce du handicap, la salle de rééducation du BICE est de plus en plus fréquentée. Beaucoup d'enfants font des progrès rapides ; les soins sont l'occasion d'échanges entre les parents.

**Les débuts d'un réseau pour les droits des enfants handicapés** Après plusieurs réunions de réflexions et d'échanges, un réseau présidé par le BICE a enfin pu être mis sur pied en fin d'année 2006. On note une réelle motivation des membres qui étaient tous unanimes pour la création de cet outil qui constitue une véritable synergie, un espace de prises de décisions ou d'actions concertées en vue de faire un lobbying auprès des autorités compétentes.

**Défis pour l'avenir** Ouvrir une seconde salle de rééducation de l'autre côté de la ville afin de pouvoir répondre à une demande de plus en plus importante et de faciliter l'accès aux soins à ces familles pour lesquelles les longs déplacements constituent un obstacle majeur.

## Le projet « Appui aux jeunes filles domestiques »

Après 3 années d'interruption, le BICE a décidé de s'impliquer à nouveau pour la défense et l'application des droits des jeunes filles domestiques. Au cours des deux phases triennales précédentes le projet avait enregistré d'importants succès améliorant la situation de ces jeunes filles. Mais la crise est venue stopper net cette avancée. En effet, l'afflux de réfugiés du nord du pays, avec de nombreuses jeunes filles, prêtes à louer leurs services à n'importe quel prix, la baisse des revenus des ménages, l'affaiblissement des institutions de l'Etat ont provoqué une régression massive des acquis sociaux : baisse de la rémunération des filles domestiques, raréfaction de l'établissement de contrats de travail, horaires élastiques, non respect d'un jour de repos hebdomadaire, abus divers ... C'est dans ce contexte préoccupant que les premiers jalons d'un nouveau projet sont posés.

**Certains acquis subsistent malgré la crise** Des agences de placement, qui avaient été formées par le BICE et qui s'étaient engagées à respecter une Charte de bonne conduite qu'elles avaient élaborée ensemble et ratifiée, se sont conformées à leur engagement de ne pas placer des filles de moins de 15 ans. Les jeunes filles demandeuses d'emploi dans les agences ont pour la plupart plus de 16 ans. Ce constat ne signifie pas pour autant que les petites filles ne sont plus mises au travail. Des circuits parallèles plus discrets et mieux cachés ont été mis en place. Le BICE s'efforce de les identifier afin de pouvoir lutter contre cette exploitation des petites filles. Il a également repris les actions de formation du personnel de ces agences.

**Des « Points d'Ecoute » au service des enfants et notamment des jeunes filles domestiques** En collaboration avec l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire, le projet assure des permanences dans deux Points d'Ecoute situés dans des quartiers populaires non loin des agences fréquentées par les jeunes filles à la recherche d'un emploi et les employeurs potentiels. Ces lieux d'accueil, de renseignement, d'accès à des conseils juridiques ont fait l'objet d'une médiatisation importante à travers des émissions radio et des animations publiques. Jeunes filles domestiques, employeurs, agences de placement viennent y chercher les renseignements et conseils utiles.

**Défis pour l'avenir**

- Assurer la protection des petites filles
- Développer les actions de formation des jeunes filles domestiques en matière de santé, de droits et de citoyenneté
- Offrir des possibilités de reconversion à celles qui le désirent
- Assurer la formation des inspecteurs du travail sur les droits des jeunes filles domestiques
- Poursuivre la formation des agences de placement et créer une réelle dynamique professionnelle auprès de ceux qui exercent cette activité



La formation professionnelle et l'accompagnement vers l'emploi ouvrent de nouvelles perspectives aux filles des villages.

# République du Togo

## Lomé et Régions de Vo et des Lacs

### Contexte socio politique

Pour de nombreux togolais et observateurs extérieurs, l'année 2006 était porteuse d'espoirs. Au centre de ces espoirs : la réconciliation nationale, Le dialogue inter togolais a débuté en avril et abouti en août à « l'accord politique global ». Un élément clé de cet accord : la création d'un gouvernement d'union nationale dont la tâche principale est la préparation des élections législatives prévues pour 2007.

Cependant, la situation socio-économique ne s'est pas encore améliorée ; les prix flambent, en particulier ceux des produits pétroliers, avec pour conséquence l'augmentation des prix du transport et donc des produits de base. Le niveau de vie des familles est en baisse. Il en résulte une fragilisation des ménages et un déséquilibre profond de l'harmonie familiale tant en milieu urbain qu'en milieu rural. L'un des endroits les plus touchés est la région Maritime au sud du Togo, avec la capitale Lomé et les villages des préfectures de Vo et des Lacs, région dans laquelle le BICE s'engage au Togo.

### Préoccupations majeures en matière de droits de l'enfant qui interpellent le BICE

Ci-dessous quelques extraits des « observations finales » faites par le Comité en 2005 pour le Togo. Il ne s'agit que des préoccupations relatives aux domaines d'intervention du BICE.

46. Le Comité s'inquiète du grand nombre d'enfants victimes de violence, de mauvais traitements et de négligence, y compris d'abus sexuels, à l'école, dans les centres de détention, dans les lieux publics et dans la famille.
63. ... Il demeure toutefois préoccupé par le grand nombre d'enfants qui travaillent dans le secteur informel, dans des usines, en tant que domestiques ou dans la rue.
70. ... le Comité est préoccupé par : ...
  - c) Le fait que, fréquemment, les enfants victimes d'exploitation sexuelle ne bénéficient pas d'une protection appropriée ou d'une aide à la réadaptation.
74. Le Comité est préoccupé par l'absence de système de justice pour mineurs compatible avec les dispositions et principes de la Convention. ...

### Amélé, une fille victime de l'exploitation sexuelle qui a voulu s'en sortir

*« Je m'appelle Amélé. J'ai 18 ans. Je suis passée par le Centre de stabilisation du BICE à Avoutokpa où j'ai fait 8 mois. Je vis actuellement avec mes parents et je viens d'être inscrite en atelier de coiffure pour mon apprentissage. Mes parents sont très contents de mon changement : je suis devenue respectueuse, travailleuse et propre. Ma mère compte beaucoup sur moi pour la sortir un jour de sa misère car mes sœurs se sont mariées dans le village, sans aucun métier et ne lui apportent aucune aide. Elle pense qu'avec mon métier de coiffure, je l'aiderai. Ce que j'ai appris en habiletés sociales et en santé de la reproduction me permettra de mieux me débrouiller et d'éviter de tomber enceinte. Je suis très contente d'être passée par le Centre car tout ce que j'ai appris, je le mets en pratique, que ce soit en couture, cuisine, gestion de budget, teinture batik ... Je remercie le BICE de son appui, sans oublier le kit de réinsertion qui m'a été offert. »*

### Gaba, une jeune fille portefaix raconte

*J'ai 16 ans, mon père est mort très tôt et ma mère, selon nos coutumes, a été épousée par mon oncle paternel. Ils se sont ensuite séparés après une dispute. J'ai été placée chez mon oncle maternel et après un temps, je fus récupérée par ma grand-mère car mon oncle et sa femme sont décédés. Ensuite ma mère était venue me chercher et je suis restée avec elle. Un jour, pour avoir fermé la porte et laissé mon petit frère à l'intérieur de la maison, ma mère m'a frappée jusqu'à me casser le bras. Lorsque nous sommes rentrés au village pour les fêtes et j'ai refusé de revenir avec elle, je suis alors restée chez un oncle. Quelques mois après j'ai décidé de venir à Lomé. Je suis finalement rentrée dans le travail portefaix. Là, je sortais la nuit. Je me suis mise à fumer la cigarette et la drogue et j'avais de nombreux partenaires. Un jour, j'ai rencontré les agents du BICE à Tidjanikpamé (une maison où vivent des portefaix), ils ont commencé à me soutenir. J'avoue que j'ai difficilement accepté leur proposition de quitter Lomé pour Avoutokpa (au centre pour les filles qui ont vécu comme moi à Lomé), car j'avais du goût pour la vie que je menais et aussi je ne voulais plus être sous les ordres de quelqu'un, je voulais être libre.*

*Aujourd'hui je me suis rendue compte que tout le monde peut changer. Durant mon séjour à Avoutokpa j'ai changé de comportement, à tel point que ma mère et son mari sont étonnés, je ne fugue plus, je ne vais plus faire le trottoir le soir. C'est vrai que par moment, j'ai tendance à être impolie, mais je suis sûre que je vais changer totalement un jour. J'apprend la coiffure homme et dame. »*

## Contribution du BICE pour une meilleure application des droits fondamentaux des enfants

Dans la Région Maritime au sud du Togo, le BICE réalise le « programme intégré de protection et de promotion des droits fondamentaux des enfants victimes d'abus et ou en situation d'extrême pauvreté ».

**De la misère au village au travail portefaix à Lomé** Les actions du BICE au Togo ciblent particulièrement les enfants exploités et les enfants exclus dans le milieu portefaix à Lomé et dans leurs régions d'origine dans le sud-est Maritime. Elles visent à leur assurer un meilleur accès aux services essentiels, ainsi qu'une meilleure protection contre les risques d'exploitation et de maltraitance. Parmi les principales victimes, on distingue des filles issues de familles rurales nombreuses et pauvres, placées par leurs parents ou fuyant la misère ou un mariage précoce. Elles pensent trouver refuge en zone urbaine où elles sont exploitées comme domestiques, vendeuses ambulantes ou offrent leurs services comme portefaix au marché.

## Principaux résultats

### A Lomé

- Une assistance juridique est offerte aux filles et femmes portefaix pour des actes de violence exercés sur elles ou leurs enfants.
- 20 femmes portefaix relais sur l'hygiène identifiées dans 10 maisons portefaix ont été formées durant 4 jours, sur les thèmes de l'hygiène et la santé.
- 70 enfants des filles et femmes portefaix dans les centres d'accueil de proximité du BICE en classe d'éveil précoce.
- 524 jeunes filles portefaix ont participé à 75 séances d'éducation pour la santé.
- 76 jeunes filles portefaix ont été accueillies et soignées à l'infirmierie du BICE.
- 18 personnes dont 15 enfants et 4 femmes portefaix ont obtenu des jugements supplétifs des actes de naissance.

### En milieu rural.

- 14 jeunes filles victimes d'exploitation sexuelle ont été accueillies au cours 2006 au centre de stabilisation, elles ont été formées en batik, en travaux manuels et artistiques ; elles ont acquis des aptitudes en coiffure, couture.
- 33 filles (victimes d'exploitation sexuelle ou en risque) ayant été réinsérées bénéficient d'un suivi en atelier et en famille pour un accompagnement psycho-social, dont 22 en milieu rural et 11 à Lomé dans les filières couture et coiffure.
- 26 jeunes filles mises en apprentissage ont réussi à leurs examens et ont reçu un appui matériel pour leur installation (machines, mobilier, etc.) pour l'ouverture d'ateliers de couture, coiffure et tapisserie.



Au centre d'accueil de proximité du BICE les jeunes enfants des portefaix bénéficient d'un encadrement éducatif les menant ensuite à une scolarisation; un espoir pour rompre ensuite le cycle de l'exclusion.

- Un appui à la scolarité en particulier des filles permet leur maintien à l'école jusqu'à 15 ans et les met à l'abri du trafic, du mariage précoce et de l'exode vers les centres urbains : 736 enfants ont été appuyés au cours de l'année 2005 – 2006, à raison de 483 filles et 253 garçons.
- 72 enfants fréquentent le centre d'éveil précoce à Avoutokpa.
- Les familles et autorités traditionnelles sont sensibilisées à travers des émissions radiophoniques, des théâtres radiophoniques, des animations dans les communautés aux dangers encourus par les filles et favorisent leur maintien scolaire.

**Mieux préserver la santé des portefaix** 20 femmes relais, originaires de 10 maisons portefaix se sont portées volontaires pour veiller et promouvoir les facteurs de préservation d'une bonne santé. Elles ont été formées à cet effet et ont participé à la conception de 9 boîtes à images destinées à l'éducation pour la santé (prévention du SIDA, du paludisme, hygiène des denrées alimentaires, ...). Leur mobilisation a été source d'un nouvel élan pour l'assainissement des lieux de vie des portefaix, le ramassage des ordures, la gestion des eaux usées, etc., problèmes cruciaux dans ces lieux de trop grande proximité.

**Du travail portefaix à l'exploitation sexuelle** Les enfants ciblés par le projet, dont principalement les filles, sont exposés à une exploitation économique sur leur lieu de travail en tant que portefaix. Ils sont aussi exposés à des abus sexuels ou se livrent à la prostitution dans leurs lieux d'habitation. En effet, cette prostitution apparemment librement consentie sous couvert d'un appât de gains faciles, revêt tous les signes d'une exploitation à la fois sexuelle et économique de jeunes filles particulièrement vulnérables du fait d'une instruction minime, d'absence de formation et d'activités professionnelles qui, malgré tout le temps et toute l'énergie consacrée, ne permettent même pas d'assurer leurs besoins vitaux. Les plus jeunes d'entre elles sont mineures, parfois âgées de moins de 15 ans. Elles effectuent un travail dur qui les expose à de multiples risques pour leur âge (accidents, déformations lombaires, perte des repères sociaux et familiaux, exploitation sexuelle). Les conséquences sont souvent désastreuses : les traumatismes physiques et psychologiques subis ne les laissent pas indemnes. Par ailleurs nombre d'entre elles se retrouvent avec un ou plusieurs enfants à charge, sans soutien, ce qui leur pose de graves problèmes existentiels. Certaines sont contaminées par des infections sexuellement transmissibles dont le SIDA, ce qui hypothèque largement leur espérance de vie à moyen terme. Elles courent les risques de devenir l'objet de trafic transfrontalier en vue d'une exploitation encore plus systématique.



Un atelier de formation sur la justice des mineurs a rassemblé des policiers, 19 magistrats et des travailleurs sociaux sur le thème de la justice applicable aux mineurs, à l'initiative du BICE.

**La société civile se mobilise pour mieux protéger les enfants** Cette année au Togo, le BICE a renforcé ses actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement de structures de la société civile pour la protection des enfants. Ces adultes sont appelés à devenir des acteurs de premier plan. En milieu d'origine des portefaix, 18 Comités Locaux de Protection des droits de l'enfant exercent une vigilance en matière de violences faites aux enfants et de mariage précoce des filles. Ils sont appuyés à cet effet par 53 chefs traditionnels qui s'impliquent dans la recherche des familles des enfants à réinsérer. A Lomé 11 Comités de Développement de Quartier veillent contre les abus dont les enfants sont encore trop souvent victimes et 398 hommes et femmes ont été mobilisés dans les différents marchés de la ville sur les responsabilités éducatives des parents.

**Des magistrats et des policiers amenés à une meilleure collaboration**

Un atelier de formation sur la justice des mineurs a rassemblé des policiers, 19 magistrats et des travailleurs sociaux sur le thème de la justice applicable aux mineurs, à l'initiative du BICE. Les participants ont eu l'occasion de revoir des notions essentielles, d'échanger sur leurs pratiques actuelles et surtout de définir de bonnes pratiques qu'ils vont pouvoir mettre en œuvre ensemble. Un accent particulier a été mis sur leur rôle de protection parfois moins bien maîtrisé sur le terrain. La pluridisciplinarité de cet atelier a constitué un élément de richesse des échanges.

## Défis pour l'avenir

**Des changements de comportement pour un meilleur statut des filles** Les actions doivent engendrer une dynamique de changement de comportement des communautés par rapport à leurs perceptions des besoins et droits fondamentaux des enfants d'une part, les risques d'abus, de maltraitance, d'exploitation sexuelle ou par le travail et d'exclusion sociale d'autre part.

**Créer de nouvelles dynamiques** C'est pourquoi les actions sont développées avec les communautés, les autorités traditionnelles, les écoles, les fédérations de parents d'élèves, les comités de protection des droits de l'enfant et les comités de développement de quartier pour le contrôle communautaire sur les violences, les abus et l'exploitation. Les jeunes filles, actuellement écrasées par les différentes formes de discrimination qui les touchent revendiquent un tel changement. L'amélioration de leur statut répond à un besoin profond, mais aussi à une nécessité socio-économique. Elles souhaitent se libérer de certains jougs. Les multiples actions de sensibilisations et la coéducation garçons filles doivent permettre d'enraciner le changement à long terme.

# République du Mali

## Bamako et Régions de Ségou et San

### Contexte socio politique

Le Mali est l'un des pays les plus pauvres au monde. L'activité économique du pays est principalement limitée à la région du fleuve Niger. Plus de 80 % de la population travaillent dans l'agriculture ou la pêche. La sécurité alimentaire reste une préoccupation ; l'hivernage de l'année 2006 s'est avéré satisfaisant et permet d'éloigner le spectre de la disette.

Depuis la signature du pacte national de réconciliation de 1992, le Mali vit dans une cohésion sociale appréciée et enviée dans la sous région ouest africaine. Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté adopté en 2002 par le Gouvernement Malien constitue la base de ses engagements. Par ailleurs, celui-ci a souvent exprimé sa volonté politique de promouvoir les droits de l'enfant et son attachement à l'épanouissement de l'enfant. De nombreuses actions ont été réalisées à cet effet, cependant la situation reste difficile dans de nombreux domaines.



Avant le retour en famille, les intervenants du BICE assurent une médiation auprès des parents pour faciliter une bonne acceptation de la fille avec son enfant.

## Préoccupations majeures en matière de droits de l'enfant qui interpellent le BICE

Ci-dessous quelques extraits des « observations finales » faites par le Comité en 2007 pour le Mali. Il ne s'agit que des préoccupations relatives aux domaines d'intervention du BICE.

31. ... il (le Comité) est préoccupé par le fait qu'une discrimination contre les filles et certains groupes d'enfants subsiste dans la pratique, particulièrement à l'égard des enfants handicapés, des enfants nés hors mariage, des enfants de famille défavorisée et des enfants des rues, y compris les garibous.
37. ... Toutefois, le Comité est préoccupé par le fait que cet enregistrement (des naissances) est un processus compliqué, qu'un grand nombre d'enfants ne sont enregistrés ni à la naissance ni ultérieurement,...
54. ... Il (le Comité) s'inquiète également du taux élevé de grossesses d'adolescentes et de l'absence de services suffisants et accessibles de santé en matière de sexualité et de procréation.
70. ... Le Comité demeure néanmoins préoccupé par le peu de progrès réalisés dans la mise en place d'un système de justice pour mineurs opérationnel sur l'ensemble du territoire. Le Comité est plus particulièrement préoccupé par le non-recours systématique aux mesures de substitution (substituts de l'action judiciaire et justice réparatrice, par exemple), la détention de mineurs dans les mêmes établissements que les adultes, l'absence de tribunaux pour mineurs dans la plupart des régions, le nombre limité de juges pour mineurs spécialisés et qualifiés et l'insuffisance des équipements et programmes de réadaptation physique et psychologique et de réinsertion sociale des enfants.

### Des enfants témoignent

#### Rokia, victime d'une accusation de vol

*« Je m'appelle Rokia, j'ai 14 ans et mes parents sont divorcés. Ma mère s'est remariée et je vis avec elle. Quant à mon père il n'y a plus aucun contact entre lui et moi car sa nouvelle femme me menait la vie dure...*

*J'ai abandonné l'école en CE2. J'exerce un petit commerce à l'auto gare de Bamako, sur la rive gauche. J'ai été accusée de vol d'habits et de chaussures. Ce vol dont je fus accusé..., je ne l'ai pas commis. J'ai connu une vendeuse à l'auto gare avec qui j'ai lié amitié. Un jour elle est venue avec un ballot de pagnes. Lorsque je lui ai demandé la provenance, elle m'a dit que ça lui appartenait et qu'elle allait les laisser chez son frère dans un autre quartier. Plus tard dans la journée, elle est partie avec son bien.*

*Le lendemain elle n'est pas venue à l'auto gare et le jour suivant non plus. Je me suis dit qu'elle était malade et comme c'était mon amie, je décidai alors d'aller demander de ses nouvelles auprès d'une de ses amies, qui était aide ménagère. C'est là-bas que la patronne de cette dernière m'informa du vol dont elle avait été victime et m'amena à la police. J'ai expliqué l'objet de ma visite mais elle ne voulait rien savoir. A la police je fus auditionnée, puis après déférée au tribunal et placée en détention. Je jure que je n'ai pas commis ce vol et je ne sais pas où se trouve cette fille car... ce n'est plus ma copine. »*

Comme Rokia n'a que 14 ans et qu'elle est enceinte, le BICE a obtenu sa libération et son placement dans un centre pour jeunes filles mères où elle effectue une formation et pourra accoucher dans de bonnes conditions.

# Contribution du BICE pour une meilleure application des droits fondamentaux des enfants

Au Mali, le BICE est engagé pour « l'application des droits fondamentaux des enfants en conflit avec la loi ou privés de liberté et celui des jeunes filles mères en situation de détresse ».

## Principaux résultats

- le BICE Mali est à l'heure actuelle un partenaire important de l'État malien dans le processus de mutation en matière de politique de l'enfance dans lequel il est engagé.
- L'expertise en matière d'appui aux mineurs en conflit avec la loi ou privés de liberté et aux jeunes filles en détresse a été largement sollicitée grâce à son intervention sur le terrain.
- Plaidoyer auprès des présidents et procureurs des six tribunaux et obtention de l'allègement des conditions d'acquisition de jugement supplétif pour des centaines d'enfants recensés par les Comités Locaux de Protection des droits de l'enfant (CLP).
- 13 commissariats visités 2 fois par semaine : meilleur respect des délais de garde à vue et déjudiciarisation des délits mineurs.
- Sur les 155 mineurs gardés à vue dans les commissariats ou à la Brigade pour Mineurs (BM), 124 familles ont été recherchées et retrouvées, 96 parents ou répondants ont rendu visite à leur enfant. Tous les mineurs rencontrés ont été écoutés.
- La plupart des commissariats de police dirigent les mineurs vers la BM qui est spécialisée pour leur traitement.
- 123 filles mères ou enceintes ont séjourné au centre « un toit, une vie » du BICE. Elles ont bénéficié d'un accompagnement psychosocial et d'activités de formation en vue de leur réinsertion familiale.
- Un acte de naissance a pu être établi pour 98 enfants sur 123.
- Organisation d'une grande manifestation artistique le 16 juin 2006, journée de l'enfant africain.

L'application des droits fondamentaux des enfants en général et des filles en particulier demeure un sujet de préoccupation. En effet, les jeunes filles dans la société traditionnelle sont toujours dans une situation de soumission patriarcale et ne jouissent que très rarement des mêmes droits que les garçons. Le traitement des enfants en conflit avec la loi demeure également une préoccupation ; les textes et normes internationales ratifiés par le Mali ne sont pas toujours appliqués. Arrêtés pour des infractions, souvent liées à la pauvreté, les mineurs sont encore, en de nombreux lieux, placés en détention avec des adultes. D'autres enfants sont victimes d'exploitation par le travail, sexuelle, ou même victimes de traite et autres formes de violences.

Le projet s'applique au renforcement d'un environnement protecteur des enfants afin de leur garantir à terme le respect de leurs droits fondamentaux comme base pour une vie pleine, décente et digne. Les activités sont dirigées d'une part vers les adultes chargés de leur protection : autorités locales, société civile et communautés et d'autre part vers les enfants eux-mêmes. Un accent particulier est mis dans le développement d'un esprit de paix, de réconciliation et de tolérance, afin de prévenir les exclusions sous diverses formes qui guettent toute société, en particulier dans des situations économiques précaires.

## Défis pour l'avenir

Le BICE a achevé son projet triennal au Mali et va en débiter un autre mi-2007. Pour cette nouvelle phase, les actions en provinces seront renforcées, en particulier dans les régions d'origine des filles domestiques. Des actions efficaces ne peuvent se faire qu'avec les communautés d'origine et avec les autorités traditionnelles et religieuses, les écoles, les fédérations de parents d'élèves et les comités de protection des droits de l'enfant. La recherche de réponses endogènes aux différentes situations difficiles rencontrées par les enfants sera privilégiée.

# Nos remerciements à nos principaux partenaires

Des enfants qui ont des partenaires solides peuvent espérer en l'avenir !  
Nous remercions nos partenaires pour leur appui et leur aide, leur engagement de terrain ou financier

Les Ministères des différents pays :

Ministères de la Justice // des Affaires Sociales // des Droits de l'Homme // de l'Intérieur // de la Famille, de la Femme et de l'Enfant // de la défense

BICE Deutschland e.V. (ensemble des projets)

Commission Européenne (Côte d'Ivoire)

SIDA (Coopération suédoise) (Mali)

Coopération Belge (Congo)

Kindermissionswerk (les 4 pays)

CORDAID (Congo)

OAK Foundation (Togo)

CARITAS (Congo et Togo)

Missio (Congo et Togo)

Fondation Stingl (Tous les pays)

Fondation Erb Aloïs (Côte d'Ivoire)

UNICEF (Côte d'Ivoire et Congo)

Journée Mondiale de Prière des femmes (Côte d'Ivoire et Congo)

FAO (Congo)

Les forces de la MONUC (Congo)

Forum des ONG de promotion et de défense des droits de l'enfant (Côte d'Ivoire)

Le Réseau Ivoirien des Communicateurs Amis des Enfants (Côte d'Ivoire)

Les Frères des écoles chrétiennes (Côte d'Ivoire)

Solidaires pour Agir Ensemble (Côte d'Ivoire)

RACH Gagnoa (Côte d'Ivoire)

L'association des magistrats (Côte d'Ivoire)

Le Centre Africain de Formation Supérieure des Educateurs Sociaux (CAFES) (Congo)

Aide à l'Enfance défavorisée (AED) (Congo)

Mpokolo wa Muoyo, (Congo)

Le Réseau pour l'Intérêt Supérieur de l'Enfant (Congo)

Les Frères Don Bosco (Congo)

Les Sœurs franciscaines (Togo)

Foyer la Providence (Togo)

Action contre le SIDA (Togo)

ONUSIDA (Côte d'Ivoire)

SAMU Social (Mali)

Terre de Vie (Mali)

Les Comités Locaux de Protection et les Comités Locaux de Protection (adultes et juniors)

Les communautés religieuses et les paroisses dans chacun des pays

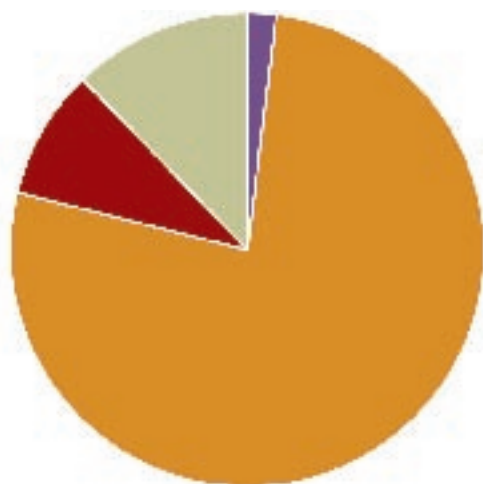
Les chefs de quartiers, les chefs religieux et les chefs traditionnels

Les radios locales qui nous facilitent les actions de sensibilisation

Ainsi que nos généreux donateurs individuels et bénévoles qui, par leur engagement, nous soutiennent.

# Financement des projets en Afrique pour 2006

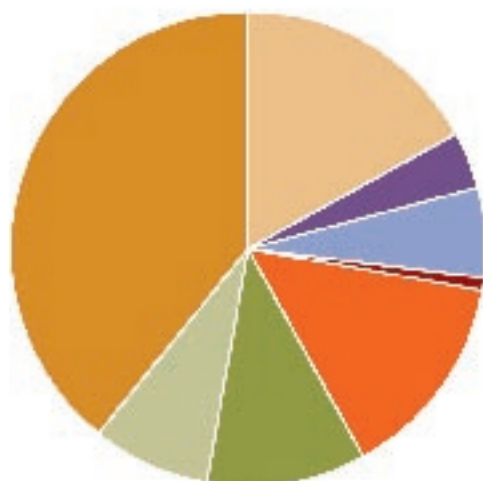
Euro 1.491.377



- BICE Deutschland e.V (77%)
- BICE (9%)
- Fiancements locaux (partenaires institutionnels) (12%)
- Recettes locales (dons, prestations de service ...) (2%)

# Dépenses pour projets en Afrique en 2006

Euro 1.491.377



- Enfants privés de liberté, Côte d'Ivoire (17%)
- Enfants handicapés, Côte d'Ivoire (4%)
- Enfants de rue, Côte d'Ivoire (6%)
- Jeunes filles domestiques, Côte d'Ivoire (1%)
- Filles portefaix, Togo (14%)
- Enfants privés de liberté, filles abusées, Mali (11%)
- Réinsertion socio-économique enfants soldats, R. D. Congo (8%)
- Projet Global (enfants privés de liberté, enfants victimes des conflits armés, enfants dits sorciers, enfants abusés) R. D. Congo (39%)

# Le BICE en Afrique

## **BICE Côte d'Ivoire**

**BP 1721**

**01 ABIDJAN**

Tél : (225) 20 22 87 07

Fax : (225) 20 32 45 89

biceci@aviso.ci

Directeur des actions et projets : Désiré Gilbert Koukoui

Responsable administratif et financier : David Durnez

Enfants Privés de Liberté : Béma Coulibaly

Enfants de la Rue : Dalié Privard

Enfants Handicapés : Gustave Gbanhé

Jeunes Filles Domestiques : Véronique Ohoussou

Médecin : Dr Annick Dreesen

Assistante juridique : Delphine Brou

Psychologue : Denis Kouassi

Avocat : Me Dirabou

## **BICE Mali**

**BP E841**

**BAMAHO**

Tél/Fax : (223) 229 66 54

malibice@yahoo.fr

Coordonnatrice : Bernadette Camara

Coordinateur adjoint : Antoine Akplogan

Avocats : Me Cissé, Me Boubeye

## **BICE R. D. Congo**

**BP 15999**

**KINSHASA GOMBE**

Tél : (243) 9999 43 576

bicerdckin@yahoo.fr

Coordonnateur : Crispin Mulumba

Responsable administratif et financier : Jean Claude Vaucher

Centre Sauvetage : Agnès Mujinga

Projets à Kananga : Alphonse Kalonji

Projets à Mbuji Mayi : Régine Mbuyi

Avocats : Me Kiesamukamu, Me Sylvain Makangu,

Me Léon Mulumba, Me Mavula

## **BICE Togo**

**BP 7271**

**LOME**

Tél/Fax : (228) 222 38 34

bicetogo@cafe.tg

Coordonnateur : Enyo Gbédémah

Appui aux portefaix : Franck Aziaka

Milieu rural : Kokoé Kpodar

Avocat : Me Momou Mahoudjro Tiburce

Infirmière : Sœur Sophie Ahadji

### Délégation du BICE pour l'Afrique

Bureau International Catholique de l'Enfance avec BICE Deutschland e.V.  
Organisation Internationale des Droits de l'Enfant  
International Children's Rights Organisation



Schillerstrasse 16  
D-77933 Lahr  
T : 00 49 7821 388 55  
F : 00 49 7821 985 755  
bice.d@t-online.de  
bice.lahr@bice.org  
www.bice.org  
www.bicedeutschland.com

#### Compte bancaire

76004044  
Sparkasse Offenburg/Ortenau  
Code bancaire : 664 500 50  
BIC: SOLADES10FG  
IBAN: DE 69664500500076004044

Deutsches  
Zentralinstitut  
für soziale  
Fragen/DZI



DZI Spenden-Siegel:  
Geprüft + Empfohlen

ISBN 2-914862-57-1  
EAN 9782914862578